



L'ensemble Alizé ASBL  
Av. Léopold, 72  
1330 Rixensart  
BELGIQUE

<http://www.ensemblealize.be>  
[info@ensemblealize.be](mailto:info@ensemblealize.be)  
BE62 0011 0084 9461

Bonjour à toutes et à tous,

Cette année encore, **l'ensemble Alizé ASBL** vous propose de participer à son stage musical annuel d'orchestre à vent.

Il se déroulera du

**Lundi 08 avril au vendredi 12 avril 2019**  
**au « Campus des Taillis »,**  
**Bois Pirart, 127-1332 Genval**

Il s'adresse en priorité aux musiciens suivant des cours d'instrument (flûtes, clarinettes, saxos, cuivres et percussions), même assez débutants et désireux de s'initier ou de se perfectionner dans la pratique instrumentale de groupe.

Le programme du stage sera adapté au niveau des participants. Afin de nous permettre de préparer au mieux celui-ci, **inscrivez-vous dans les meilleurs délais.**

Le stage est limité à **40 participants**.

Le stage se terminera avec le concert donné par les participants. Il aura lieu le **vendredi 12 avril 2019 à 18h00'** sur le lieu du stage.

**Date limite pour les inscriptions : le 22 mars 2019**

(Faute d'un nombre suffisant de participants (25) à cette date, Alizé ASBL se réserve le droit d'annuler le stage.)

**Prix interne : 220 €.**

**Prix externe : 180 €.**

Ristournes cumulables :

- **Musiciens d'Alizé et du CMN** : - 20€ (une seule ristourne)
- **Musiciens d'Alizé habitant à + de 20Km de Rixensart** : - 20€
- **2<sup>ème</sup>.....musicien(s) d'une même famille** : - 20 €

Le prix ne doit pas être un frein à la participation. En cas de souci, n'hésitez pas à nous en parler, une solution sera trouvée.

**Des informations complémentaires vous parviendront après la date limite d'inscription.**

Amitiés musicales.

Ensemble Alizé ASBL

**Le document d'inscription est à envoyer ou à faire parvenir à Valérie Fauquant, rue Dominique Seret, 48 - 6210 Villers-Perwin ou par mail à l'adresse : [hubert.fauquant@gmail.com](mailto:hubert.fauquant@gmail.com)**

Directeurs artistiques : Philippe Hubert  
Rue Dominique Seret, 48  
6210 Villers-Perwin  
BELGIQUE  
+32 (0)71 87 47 56  
+32 (0)494 11 18 91  
[hubert.fauquant@skynet.be](mailto:hubert.fauquant@skynet.be)

Matthieu Moureau  
Chaussée de Haecht, 505  
1030 Bruxelles  
BELGIQUE  
+32 (0)477 19 34 12  
[moureau@skynet.be](mailto:moureau@skynet.be)

Président : Laurent Miller  
Rue Haute, 17 Boite b  
1370 Jauchelette  
BELGIQUE  
+32 (0)471 95 79 82  
[laurent.tartes@gmail.com](mailto:laurent.tartes@gmail.com)

**Stage de Pâques 2019**  
**Règlement « d'ordre intérieur »**

1. Alizé décline toute responsabilité concernant les instruments de musique, GSM, radios et tout autre objet personnel apporté lors du stage (autrement dit, les organisateurs n'ont pas d'assurance dégâts matériels !).
  2. Les horaires des activités doivent être respectés par tous pour le bon déroulement du stage (repas, répétitions, activités de détente ...).
  3. Les boissons alcoolisées sont strictement interdites dans les chambres et dortoirs. La consommation d'alcool est interdite aux jeunes de moins de 16 ans et les abus éventuels seront sanctionnés (voir point 10).
  4. L'heure du coucher est fixée à 21 h pour les moins de 12 ans et de 23h pour les moins de 15 ans. Le couvre-feu général est fixé à 01h00'.
  5. Sauf autorisation, l'accès aux chambres et dortoirs est interdit en journée et le silence y est exigé à partir de 21h00'.
  6. Quitter l'enceinte du Campus est interdit aux mineurs sauf autorisation d'un membre du staff. Toute personne quittant cette enceinte le fait sous sa propre responsabilité.
  7. Il est recommandé à **tous** les stagiaires de participer aux activités de détente.
  8. Tout(e) resquilleur(se) aux tâches collectives sera sanctionné(e) d'une tâche supplémentaire.
  9. Un comportement sociable, serviable et honnête (tickets boissons entre-autres) est exigé de chacun(e).
  10. Tous les membres du staff (logistique et musical) ainsi que les membres du Conseil d'administration de l'Ensemble Alizé ASBL sont habilités à faire respecter ce règlement et en cas d'infraction grave, se réservent le droit de renvoyer le (la) fautif(ve) sans remboursement.
  11. L'usage des GSM est interdit pendant les répétitions.
- 

**Appel aux parents volontaires (très important !)** :

- **Préparer un repas complet un jour du stage à midi... (max :45 personnes).**  
(C'est en partie grâce à cette démarche que le prix du stage est « imbattable »).  
Les frais occasionnés sont évidemment remboursés sur base d'une note de frais.

**Contactez-nous dès que possible** avec une idée de menu.

Il y a une cuisine plus que suffisante et très fonctionnelle sur place.

- **Donner un coup de main le vendredi** pour faire des sandwiches pour les stagiaires affamés, aider au rangement de la cuisine, ramener les percussions à la salle de répétition d'Alizé (10' en voiture)

Je soussigné .....

ε Préparerai un repas le ...../04/2019

ε Menu proposé : .....

ε Suis disponible pour aider le vendredi après-midi : .....

ε Ramener les percussions après le concert.....

**BULLETIN D'INSCRIPTION (obligatoire)**  
au stage de l'ensemble Alizé du **08 au 12 avril 2019**



Nom et prénom du stagiaire : ..... Instrument(s).....

Date de naissance : .....

 Rue .....N°.....

Code postal .....Localité.....

Internat       externat

.....  (bureau) .....

@.....

Personne(s) responsable(s) à prévenir en cas d'accident ou autre problème (joignable(s) pendant le stage).

Nom : .....Prénom : ..... .....

Médecin : ..... .....

Date et Signature.....



**AUTORISATION PARENTALE (pour les mineurs)**

Je, soussigné(e) .....

Inscris mon fils ma fille..... (Nom, Prénom)

**Je déclare avoir pris connaissance du règlement d'ordre intérieur ci-joint et y adhérer.**

**Remarque(s) personnelle(s) (santé, comportement...) :**

.....  
.....  
.....

Date et Signature.....